

## Convention de Sous-traitance à destination des entreprises clientes

Cette convention de sous-traitance à destination des entreprises clientes est un élément essentiel de notre politique de confidentialité, démontrant ainsi notre engagement envers la protection de vos informations personnelles et celle de vos collaborateurs.

Elle a été rédigée conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la protection des données personnelles (« LPD ») du 25 septembre 2020, de l'ordonnance sur la protection des données (« OPDo ») du 31 août 2022 et du Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 (« RGPD »).

Cette convention de sous-traitance représente la compréhension commune des parties concernant les conditions relatives au **Traitement** et à la sécurité des données personnelles sous-traitées conformément au contrat conclu entre **Swibeco SA** et l'**Entreprise cliente**, dont les collaborateurs bénéficient des **Services de Swibeco SA**.

### 1. Quelles définitions des termes utilisés ?

Les termes avec majuscule utilisés dans cette Convention de sous-traitance auront la même signification que celle qui leur est attribuée ci-dessous et dans la Législation sur la protection des données.

Notamment, les termes :

- **Données personnelles** désigne toute information qui, directement ou indirectement, peut identifier une personne physique ;
- **Traitement** désigne toute opération ou ensemble d'opérations effectuées concernant des données personnelles, qu'elles soient ou non effectuées par des moyens automatisés, par exemple la collecte, l'enregistrement, l'organisation, le stockage, l'adaptation ou la modification, la récupération, la collecte, l'utilisation, la divulgation par transmission, diffusion ou mise à disposition d'informations de toute autre manière, alignement ou combinaison, blocage effacement ou destruction ;
- **Responsable du traitement** désigne toute personne physique ou morale qui, seule ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du **Traitement** des données personnelles ;
- **Sous-traitant** désigne toute personne physique ou morale qui traite des données personnelles pour le compte du Responsable du traitement ;
- **Sous-traitant ultérieur** désigne un **Sous-traitant** engagé par le **Sous-traitant**. Le **Sous-traitant ultérieur** traite les données personnelles pour le compte du Responsable du traitement conformément à l'obligation du **Sous-traitant ultérieur** de fournir ses services au **Sous-traitant** ;
- **Législation sur la protection des données** désigne la législation applicable en matière de protection des données. A savoir, la loi fédérale suisse du 25 septembre 2020 sur la protection des données (LPD) et ordonnance d'application du 31 août 2022 de la Loi fédérale sur la protection des données (OPDo) et depuis le 25 mai 2018, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen du Conseil du 27 avril 2016 relatif la protection des personnes physiques à l'égard du **Traitement** des données personnelles et de la libre circulation de ces données (Règlement général sur la protection des données ; le « RGPD »)

Par ailleurs, dans le cadre de cette convention,

- **Services** désignent la globalité des prestations fournies par **Swibeco SA**, en particulier la **Plateforme** et la **Lunch Card** ;
- **Plateforme** désigne la plateforme d'avantages collaborateurs <https://nom-client.swibeco.ch> ;
- **Lunch Card** désigne la prestation de **Lunch Card** proposée par **Swibeco SA** ;
- **Compte utilisateur** désigne l'espace personnel des utilisateurs agissant à titre privé, leur permettant d'utiliser nos **Services**, notamment la **Plateforme** ou la **Lunch Card** ;
- **Compte administrateur** désigne l'espace créé pour chaque administrateur permettant d'accéder aux **Services** pour le compte de l'**Entreprise cliente** ;
- **Entreprise cliente** désigne une entreprise qui a contracté un contrat avec **Swibeco SA** afin de mettre à disposition à ses collaborateurs une ou plusieurs solutions proposées par **Swibeco SA** parmi ses **Services**.

## 2. Quels traitements des données opérons-nous ?

### 2.1. Notre rôle et nos responsabilités

Il est convenu que concernant les données personnelles sous-traitées :

- **Swibeco SA** et l'**Entreprise cliente** se conformeront aux obligations qui leur sont applicables en vertu de la Législation sur la protection des données ;
- **Swibeco SA** est considérée comme **Sous-traitant** et l'**Entreprise cliente** comme Responsable du traitement au sens des Législation sur la protection des données ;
- L'objet et détails du **Traitement** sont décrits dans le paragraphe suivant.

### 2.2. Objet et détails des **Traitements** que nous opérons

#### 2.2.1. Les catégories de données des données personnelles sous-traitées :

[Se référer aux listes de \*\*Traitements\*\*.](#)

#### 2.2.2. Les personnes concernées par les données personnelles sous-traitées :

Il s'agit des :

- Employés de l'**Entreprise cliente** (**Compte utilisateur**)
- Administrateurs RH de la **Plateforme** (**Compte administrateur**)
- Signataires



### 2.2.3. Liste des **Traitements** pour lesquels Swibeco agit en qualité de **Sous-traitant**

[Se référer à la Liste des \*\*Traitements\*\*](#)

Les **Traitements** ci-dessus correspondent aux **Traitements** pour lesquels Swibeco agit en qualité de **Sous-traitant** pour le compte de l'**Entreprise cliente**, dans le cadre des **Services** que nous lui fournissons.

Dans ce cas, le **Traitement** des Données personnelles est régi par un Contrat entre **Swibeco SA**, agissant comme **Sous-traitant**, et l'**Entreprise cliente**, **Responsable du traitement**. **Swibeco SA** traite ces **Données personnelles** en tant que **Sous-traitant** pour la fourniture de ses **Services** à l'**Entreprise cliente**.

A noter que la politique de confidentialité de **Swibeco SA** ne traite pas de la manière dont l'**Entreprise cliente** collecte et utilise les **Données personnelles** ou de la manière dont **Swibeco SA** traite les **Données personnelles** lorsque **Swibeco SA** agit en tant que **Sous-traitant** pour l'**Entreprise cliente**.

L'obtention d'informations sur les activités de **Traitement** de l'**Entreprise cliente** se fait dans la politique de confidentialité de l'**Entreprise cliente** considérée.

### 2.2.4. Liste des **Traitements** pour lesquels Swibeco agit en qualité de **Responsable de Traitement**

Les informations présentées ci-dessous concernent nos activités en tant que **Responsable de traitement** de données.

[Se référer à la Liste des \*\*Traitements\*\*](#)

## 2.3. Finalité et conformité des **Traitements** que nous opérons

**Swibeco SA** traite les Données personnelles sous-traitées en stricte conformité avec les termes du Contrat, incluant, de manière exhaustive, la présente Convention de sous-traitance, dans le seul but de fournir les services essentiels à l'**Entreprise cliente**.

#### **Instructions de l'Entreprise cliente**

Par la conclusion du Contrat, l'**Entreprise cliente** émet des directives à **Swibeco SA** et s'engage formellement à ce que **Swibeco SA** traite exclusivement les données personnelles sous-traitées en stricte conformité avec les dispositions de la Législation sur la protection des données.

Par ailleurs, l'**Entreprise cliente** stipule que ces données ne seront utilisées que dans le cadre de la fourniture des Services, comme précisément définis dans le Contrat, sauf disposition contraire expresse.

De plus, ces directives s'appliquent uniquement aux **Traitements** que l'**Entreprise cliente** serait elle-même autorisée à effectuer, à condition qu'aucune obligation légale ou contractuelle de confidentialité ne fasse obstacle à l'intervention de **Swibeco SA**.



## Conformité de Swibeco SA aux instructions de l'Entreprise cliente

**Swibeco SA** s'engage à respecter scrupuleusement les directives énoncées dans la section précédente, à moins qu'une loi applicable à **Swibeco SA** ne requière expressément un **Traitement** particulier des données personnelles sous-traitées.

Dans cette éventualité, **Swibeco SA** s'engage à informer l'**Entreprise cliente** de cette obligation légale avant d'entreprendre tout **Traitement**, sauf si une disposition légale contraint à agir autrement.

## 2.4. Obligations de l'Entreprise cliente

En conséquence de cette convention de sous-traitance, il est stipulé que l'**Entreprise cliente** assume l'entière responsabilité du **Traitement** des données personnelles en sous-traitance.

L'**Entreprise cliente** certifie que **Swibeco SA** peut considérer tout **Traitement** des données personnelles sous-traitées dans le cadre des services, ainsi que toute directive émise par l'entité cliente, comme étant en conformité avec les lois et réglementations applicables en matière de protection des données.

Il est expressément convenu que l'**Entreprise cliente** est tenue responsable de la qualité, de la légalité et de la pertinence des données personnelles sous-traitées qui sont traitées dans le cadre des services. De plus, elle assume la responsabilité envers les tiers affectés par le **Traitement** des données, ainsi que devant les autorités compétentes en matière de protection des données.

En particulier, l'**Entreprise cliente** s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Fournir des informations adéquates aux personnes concernées concernant la collecte et le **Traitement** de leurs données personnelles.
- Obtenir un consentement valide des personnes concernées, si une telle autorisation est requise conformément à la législation suisse sur la protection des données.
- Veiller au respect de tous les droits des personnes concernées, tels que le droit d'accès, le droit de rectification, le droit d'opposition, etc., ainsi que de toutes les obligations envers les autorités compétentes en matière de protection des données en vertu de la législation applicable en matière de protection des données.

## 2.5. Nos intérêts légitimes

**Swibeco SA** est autorisé, par ailleurs, à traiter les données personnelles sous-traitées à des fins légitimes associées à la prestation de ses services, ce qui englobe la sécurité de son infrastructure, l'amélioration des services, ou encore la conformité aux exigences légales.

Ces activités sont détaillées dans notre politique de confidentialité et notre liste de **Traitements**. Il convient de noter que, dans ces circonstances particulières, **Swibeco SA** agit en tant que Responsable du **Traitement** des données.

## 3. Qu'en est-il de la modification et de la suppression des données ?

L'**Entreprise cliente** est habilitée à administrer les données personnelles sous-traitées, y compris leur modification et leur suppression, en stricte conformité avec les dispositions énoncées dans les Conditions Générales d'Utilisation ainsi que dans le contrat de prestation de service.

Par ailleurs, au terme de la relation client, les données à caractère personnel sont conservées pendant une durée de 2 mois après quoi elles sont anonymisées.

## 4. Comment assurons-nous la sécurité des données ?

### 4.1. Nos mesures de sécurité

- **Swibeco SA** déploie et maintient des mesures techniques et organisationnelles adéquates visant à garantir la protection des données personnelles sous-traitées contre toute éventualité d'incident de sécurité.
- **Swibeco SA** adopte des mesures adéquates pour garantir la conformité de ses employés et de ses **Sous-traitants** (c'est-à-dire des **Sous-traitants ultérieurs** de l'**Entreprise Cliente**) aux mesures de sécurité précédemment énoncées. Ceci s'accomplit notamment par l'assurance que toutes les personnes autorisées à manipuler les données personnelles sous-traitées s'engagent à préserver la confidentialité, ou qu'elles sont astreintes à une obligation légale de confidentialité appropriée.
- L'**Entreprise cliente** atteste avoir procédé à la vérification, et s'engage à effectuer une surveillance continue, afin de garantir que les mesures techniques et organisationnelles énoncées dans le présent article sont adéquates pour assurer une protection appropriée des données personnelles sous-traitées, en pleine conformité avec la législation suisse sur la protection des données.

### 4.2. Que se passe-t-il en cas d'incident de sécurité ?

- En cas de découverte d'un incident de sécurité, **Swibeco SA** s'engage à notifier promptement l'**Entreprise cliente** par tout moyen approprié, notamment en utilisant les coordonnées de la personne de contact désignée par l'**Entreprise cliente**. Dans la mesure du possible, **Swibeco SA** décrira la nature de l'incident de sécurité, ainsi que les éventuelles mesures prises pour atténuer les risques potentiels et les recommandations à l'attention de l'**Entreprise cliente**. Il est important de noter que les actions entreprises par **Swibeco SA** ne constituent en aucun cas, et ne doivent pas être interprétées comme, une reconnaissance de faute ou de responsabilité liée à l'Incident de sécurité en question.
- **Swibeco SA** s'abstient de procéder à l'examen du contenu des données personnelles sous-traitées en vue d'identifier leur nature. La responsabilité d'analyser ces données personnelles sous-traitées et de se conformer aux exigences légales applicables, y compris d'éventuelles obligations de signalement d'incidents de sécurité aux autorités compétentes et/ou aux personnes concernées, incombe exclusivement à l'**Entreprise cliente**. En cette optique, **Swibeco SA** s'engage à apporter à l'**Entreprise cliente** toute assistance raisonnablement requise pour satisfaire à ses obligations.

## 5. Transfert de données

### 5.1. Pays autorisés

Sauf stipulation contraire dans le Contrat, l'**Entreprise cliente** accepte que **Swibeco SA** conserve et traite les Données personnelles sous-traitées en Suisse, ou dans un pays ayant été reconnu par la Suisse comme assurant un niveau adéquat en matière de protection des données dans lequel **Swibeco SA** ou l'un de ses **Sous-traitants** maintient des installations.

### 5.2. Autorisation pour les sous-traitants

L'**Entreprise cliente** accepte que lorsque **Swibeco SA** engage un **sous-traitant** conformément à l'article 6 ci-dessous pour effectuer des activités de **Traitement** spécifiques dans un pays tiers n'ayant pas été reconnu par la Suisse comme assurant un niveau adéquat en matière de protection des données, **Swibeco SA** peut utiliser les Clauses Contractuelles Standard de la Commission européenne, ou un autre mécanisme valide, afin de se conformer aux exigences de la Législation sur la protection des données, et l'**Entreprise cliente** accepte par la présente un tel transfert à condition que les conditions de validité de ce mécanisme soient remplies.

## 6. Sous-traitance

### 6.1. Liste actualisée des sous-traitants

Sauf stipulation contraire dans le Contrat, l'**Entreprise cliente** autorise spécifiquement **Swibeco SA** à sous-traiter tout ou partie des Services et des activités de **Traitement** des Données personnelles transmises par l'**Entreprise cliente**. La liste actualisée des **Sous-traitants** est disponible ci-dessous

[Liste des Sous-traitants](#)

### 6.2. Exigences

**Swibeco SA** s'engage, en cas de délégation conformément à l'article 6.1 ci-dessus, à s'assurer par écrit que:

- le **sous-traitant ultérieur** n'accède et ne traite des Données personnelles sous-traitées que dans la mesure requise pour exécuter les obligations qui lui sont confiées; et
- le **sous-traitant ultérieur** est tenu contractuellement envers **Swibeco SA** à des obligations au moins équivalentes à celles de **Swibeco SA** envers l'**Entreprise cliente** découlant de cette Convention de sous-traitance et du Contrat.

## 6.3. Votre droit à présenter des objections :

Lorsqu'un nouveau **Sous-traitant** est engagé, **Swibeco SA** informera l'**Entreprise cliente** au moins 30 jours avant que le nouveau **Sous-traitant** ne soit engagé et ne traite les données personnelles de l'**Entreprise cliente**.

**Swibeco SA** détaillera le nom, l'emplacement et les activités que ce **Sous-traitant** effectuera pour son compte soit en envoyant un e-mail à l'adresse e-mail de contact indiqué à l'article 8, soit via une notification sur l'application mobile.

L'**Entreprise cliente** dispose alors d'une période de 30 jours à compter de la notification de l'ajout ou du remplacement d'un **Sous-traitant** (comprenant le nom, l'emplacement et les activités du **Sous-traitant** concerné) pour présenter des objections.

L'**Entreprise cliente** peut s'opposer à tout nouveau **Sous-traitant** pour des motifs raisonnables (par exemple, si le fait de rendre disponible des données au **Sous-traitant ultérieur** peut violer les lois applicables en matière de protection des données) en informant **Swibeco SA** par écrit dans les 10 jours ouvrables après la réception de la notification. Cette objection doit être envoyée à [privacy@swibeco.ch](mailto:privacy@swibeco.ch) et contenir une description du motif raisonnable de l'objection.

**Swibeco SA** fera des efforts raisonnables pour analyser toute préoccupation valable soulevée par l'**Entreprise cliente** en ce qui concerne le nouveau **Sous-traitant** et pour atténuer les risques signalés (y compris un remplacement potentiel du **Sous-traitant** si des problèmes critiques étaient soulevés).

Si aucun accord n'a été trouvé, l'**Entreprise cliente** est en droit de résilier le Contrat, en ce qui concerne les Services sous-traités, par notification écrite adressée dans un délai de 30 jours à compter de la notification de confirmation par **Swibeco SA** de la nomination du **Sous-traitant**.

Il convient de noter que ce droit de résiliation constitue le seul et unique recours de l'**Entreprise cliente** en cas d'objection concernant un nouveau **Sous-traitant**. L'absence de réponse de l'**Entreprise cliente** dans les délais mentionnés dans cet article sera interprétée comme une acceptation du nouveau **Sous-traitant**.

## 7. L'assistance que nous vous apportons

Si **Swibeco SA** reçoit une demande d'une personne ayant un **Compte utilisateur** concernant les données personnelles traitées en tant que **Sous-traitant** pour le compte de l'**Entreprise cliente**, **Swibeco SA** avisera cette personne ayant un **Compte utilisateur** de diriger sa demande vers l'**Entreprise cliente**. Il est essentiel de noter que l'**Entreprise cliente** est la partie responsable de répondre à toute demande émanant des personnes ayant un **Compte utilisateur**. Les parties conviennent que la décision de donner suite ou non aux demandes de personnes concernées dans de tels cas relève de la seule responsabilité de l'**Entreprise cliente**.

De plus, **Swibeco SA** fournit son assistance à l'**Entreprise cliente** pour qu'elle puisse se conformer à ses obligations légales envers les personnes utilisant ses **Services**, dans la mesure où cela est raisonnablement réalisable. Ces mesures englobent tous les droits accordés aux personnes concernées en vertu de la législation sur la protection des données qui leur est applicable, y compris mais sans s'y limiter, les droits d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, de suppression et de portabilité des données personnelles les concernant.

## 8. Quel point de contact dans votre entreprise ?

Dans le cas où l'**Entreprise cliente** aurait désigné une personne chargée des questions liées à la protection des données, telle qu'un délégué à la protection des données, elle est en droit de fournir les coordonnées de cette personne à **Swibeco SA**. Cette personne sera désignée comme le point de contact privilégié de **Swibeco SA** pour toutes les communications relatives à la protection des données, ce qui facilitera un échange d'informations plus rapide et efficace.

## 9. Data Protection Officer de Swibeco SA

**Swibeco SA** a nommé un Data Protection Officer (DPO) et en a fait la déclaration auprès du Préposé Fédéral selon Art. 10, al. 3, let. d LPD.

Son email : [privacy@swibeco.ch](mailto:privacy@swibeco.ch)

Aussi, toutes les correspondances concernant la présente Convention de sous-traitance et les questions liées à la protection des données adressées à **Swibeco SA** doivent être transmises à notre DPO.

## 10. Quelle durée de validité de cette convention de sous-traitance ?

La présente Convention de sous-traitance prend effet à la date de signature du Contrat et reste en vigueur jusqu'à la conclusion de la prestation des Services par **Swibeco SA** conformément au Contrat. Cela inclut toute période subséquente à la résiliation du Contrat pendant laquelle **Swibeco SA** continue temporairement à fournir des Services ou à conserver des données personnelles sous-traitées.

## 11. Divers

En cas de conflit ou d'incompatibilité entre les termes de la présente Convention de sous-traitance et ceux du Contrat de prestation, les dispositions de la présente Convention de sous-traitance prévalent.